



DOSSIER

Personnels de vie scolaire, pion(niers) de l'éducation ?

Réalisé par Caroline Brisedoux, Dominique Bruneau, Jean-Pierre Colonna
et le réseau professionnel des CPE de la CFDT.

Travailleur-se-s invisibilisé-e-s, les personnels de vie scolaire œuvrent au quotidien pour la réussite et l'épanouissement des élèves, et au bon fonctionnement des établissements.

Dans un contexte général de pénurie de personnels, leurs actions apportent aux élèves écoute et cadrage éducatif. Conseiller-e-s principaux-ales d'éducation (CPE) et assistant-e-s d'éducation (AED) sont un chaînon essentiel dans le système d'éducation français. Éclairage sur ces professions méconnues, en quête de reconnaissance.

Vie scolaire et climat scolaire dans le 1^{er} degré



S'il n'y a pas de service de vie scolaire en tant que tel dans le premier degré, les missions qui lui sont imparties en établissement public local d'enseignement (EPL) existent bien. Assuré par l'équipe pédagogique – dont les directrices et directeurs d'école –, ce travail, qui place l'élève dans les meilleures conditions de réussite scolaire et d'épanouissement personnel, est chronophage et non reconnu par l'institution. Pourtant, rencontrer les familles pour une situation difficile, gérer les absences, dialoguer et réguler des conflits entre élèves sont le lot quotidien de nombre d'équipes, partout sur le territoire. Or ce lien de proximité contribue à la sérénité du climat scolaire dans les écoles. Cela a des conséquences sur le travail des enseignants qui, pour beaucoup, ne font aucune pause en dehors du temps pour déjeuner.

Pour la CFDT, les écoles, qui sont parfois au moins aussi grandes que des collèges, doivent être dotées d'adultes en plus, comme les assistants d'éducation (AED), pour aider les enseignants sur ces missions dans et hors la classe. Un service de vie scolaire en école permettrait d'améliorer grandement les conditions de travail des professeurs, en réduisant un peu leur charge de travail et en leur dégageant des temps de pause dans la journée. Ce service pourrait d'ailleurs entrer pleinement dans les missions fixées par le projet éducatif de territoire (PET). En effet, on ne peut améliorer la réussite de l'élève qu'en s'intéressant aussi à l'enfant. Sa capacité à acquérir des compétences passe nécessairement par un bien-être éducatif et une attention dédiée, auxquels actuellement les professeurs des écoles ne peuvent accorder un temps suffisant. • **D. B. et C. B.**

NOTION SOUVENT RÉDUITE À UN LIEU (LE « BUREAU DES SURVEILLANTS »), la vie scolaire correspond au temps global que les élèves passent dans l'enceinte de l'école ou de l'établissement – temps principalement composé d'heures de cours, mais aussi de moments intermédiaires du vivre-ensemble dans la cour de récréation, au restaurant scolaire, en salles d'études, dans des clubs de jeux... Durant ces temps, dans le second degré (pour le premier degré, lire ci-contre) les élèves sont pris en charge par l'équipe de la vie scolaire composée des assistant-e-s d'éducation (AED) et des conseiller-e-s principaux-ales d'éducation (CPE), personnels qui exercent leurs compétences dans de multiples domaines au sein du service de vie scolaire. Depuis plusieurs années, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques demande que les moyens en personnels de surveillance et d'éducation soient à la mesure des besoins réels des établissements. La CFDT réclame aussi plus de temps de concertation et des formations adaptées à leurs besoins professionnels.

LES AED, RÉFÉRENT-E-S ÉDUCATIF-VE-S PRÉCIEUX-SES

Parfois étudiants, les AED sont des agents contractuels (en CDD, ou en CDI ¹) qui accueillent les élèves tout au long de la journée, enregistrent leurs absences et retards, peuvent leur apporter un soutien méthodologique durant les heures d'études, veillent à leur sécurité dans l'établissement grâce à une surveillance active et entretiennent une relation éducative quotidienne avec eux sous la responsabilité des CPE. Cette relation de confiance établie avec l'élève et ses parents contribue à apaiser le climat scolaire et fait de l'AED un référent éducatif reconnu de tous.

Toutes ces activités sont exercées alors même que la plupart des AED n'ont reçu aucune formation préalable. En effet, les deux jours dédiés sont souvent réservés à un seul nouveau membre de l'équipe, quel que soit le nombre de nouveaux AED. La CFDT demande depuis plusieurs années que ces agents bénéficient d'actions de formation. Depuis la mise en place du CDI pour ces agents, cette demande a été réitérée sans succès.

Dans quelle mesure le sentiment d'épuisement s'applique-t-il à votre expérience professionnelle actuelle ? (note moyenne sur 10)



Source : Depp, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale exerçant en école et en établissement scolaire.



L'expertise des CPE en matière de politique éducative est cruciale mais, de fait, pas toujours sollicitée.

LES CPE, CENTRAUX·ALES, POLYVALENT·E·S... ET MÉCONNU·E·S ?

Les CPE sont des fonctionnaires ou des agents contractuels dont les missions sont définies par la circulaire de 2015. Véritables chevilles ouvrières des établissements du second degré, ils exercent indistinctement en collège, lycée ou établissement régional d'enseignement adapté (Erea) où ils interviennent tant dans le domaine éducatif que pédagogique, animant l'équipe d'AED et organisant le service de vie scolaire.

D'autre part, ils conseillent, à l'appui du projet de vie scolaire, les membres de la communauté éducative, y compris les parents et les chefs d'établissement. Cependant – et parce qu'ils sont très souvent absorbés par la gestion de l'urgence –, les CPE peinent trop souvent à être reconnus comme des partenaires pédagogiques³.

Leur expertise en matière de politique éducative est cruciale mais, de fait, pas toujours sollicitée. Par exemple, ils forment les élèves à la démocratie participative et animent les instances : élections et formation des délégués de classe, des délégués au CA, à la vie collégienne/lycéenne, des écodélégués... Le suivi des élèves, tant éducatif que pédagogique, fait partie des missions cardinales des CPE. Que ce soit en relation individuelle ou en classe entière, ils conduisent des entretiens et animent des groupes classes sur l'éducation à la citoyenneté, la laïcité, la lutte contre les discriminations... Cet aspect de leur métier requiert de leur part des compétences en ingénierie pédagogique.

Leur connaissance fine de la fréquentation scolaire des élèves en fait des partenaires privilégiés tant de l'équipe enseignante – en particulier du professeur principal – que des parents d'élèves.

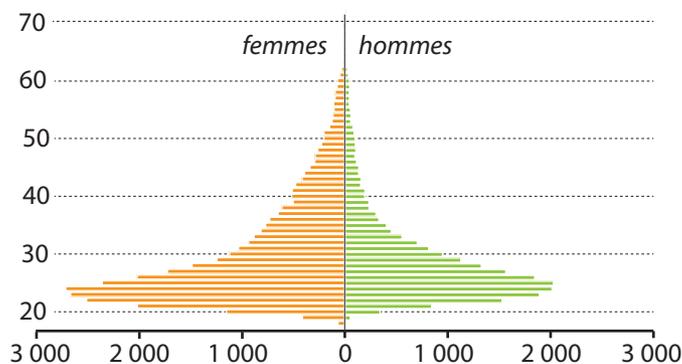
Ils alertent les familles et s'entretiennent avec les parents quand la situation de l'élève l'exige (difficulté d'apprentissages, problème de comportement, isolement, prise de risques...).

Leur connaissance des situations d'élèves garantit aussi un regard avisé et nuancé sur ces derniers lors des bilans trimestriels et semestriels (conseils de classe).

Aidés par les AED, les CPE contribuent au quotidien à entretenir un bon climat scolaire en coopération, notamment avec l'équipe médico-sociale et les psychologues de l'Éducation nationale. Leur formation en psychologie des adolescents prend ici tout son sens, leur permettant d'appréhender la complexité des situations et des relations entre élèves, comme celle des relations avec les familles.

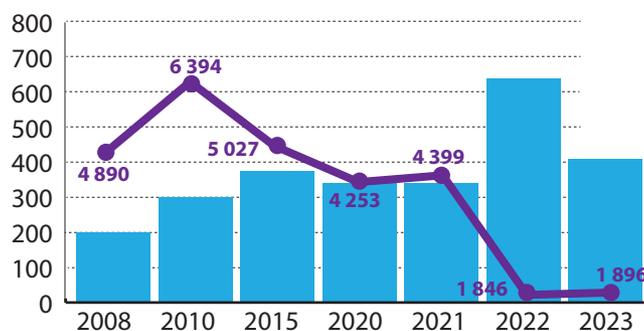
Cependant, leur quotidien est absorbé par des tâches annexes ne relevant pas de leurs missions, parmi lesquelles l'appui ponctuel à l'équipe administrative (inscriptions en scolarité, organisation des examens blancs...), à l'infirmerie (en ●●●

Pyramide des âges des assistant·e·s d'éducation



Source : Depp, panel des personnels issus de BSA, nov. 2022.

Évolution du nombre de postes (histogramme) et de candidat·e·s présent·e·s (courbe) aux concours de CPE.



Source : Depp, RERS 2024.



Céline Chauvigné* “le climat scolaire est à la fois un état d’esprit et un projet ambitieux”

* PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, RESPONSABLE DE LA MENTION ET DU PARCOURS ENCADREMENT ÉDUCATION (MEE) À L'UNIVERSITÉ DE NANTES.



l'absence de personnel infirmier), la gestion des manuels scolaires, le remplacement d'un professeur absent durant les périodes d'examen ou d'un devoir sur table... Toutes ces actions réduisent d'autant le temps investi auprès des élèves et les isolent trop souvent des autres membres de la communauté scolaire⁴. À trop entreprendre en simultané, l'épuisement guette et de nombreux collègues nous alertent depuis plusieurs années. La CFDT continuera à dénoncer les dérives et à saisir la hiérarchie. • [Article coécrit avec les membres du réseau professionnel CPE.](#)

¹ Décret n° 2022-1140 du 9 août 2022, <https://urlz.fr/slJV> - Lire sur notre site : <https://urlr.me/7dVvj>

² Circulaire n° 2015-139 du 10 août 2015, <https://urlz.fr/hUGu>

³ Cf. sur notre site, « Historique des acquis Sgen-CFDT pour les CPE », 1^{er} mai 2020, <https://urlr.me/Kxfg6>

⁴ Cf. « Collège : quelles sont les vraies missions des conseillers principaux d'éducation ? », par Marianne Woolven et Émilie Saunier, *The Conversation* du 8 octobre 2024 : <https://urlr.me/d9yLR>

Pourquoi avoir produit une thèse sur le climat scolaire ?

• À l'IUFM, j'ai observé une méconnaissance chez mes pairs des missions des CPE. En outre, j'étais attachée à l'accompagnement des adolescents du point de vue de leur épanouissement et de leur réussite. J'ai alors décidé d'abandonner mon projet de thèse en histoire pour le poursuivre en sciences de l'éducation après quelques années en tant que CPE. Après la soutenance de la thèse, j'ai obtenu un poste de maîtresse de conférences, puis passé une habilitation à diriger les recherches afin d'accompagner des étudiants en thèse. Ce travail, en complément de ma thèse, étudie la littérature professionnelle du métier et le développement des apprentissages en dehors de la classe.

Comment en êtes-vous venue à étudier la question de l'éducation à la citoyenneté ?

• C'est l'axe central de ma thèse, le climat scolaire n'en représentant qu'un aspect. Trop souvent, celui-ci est identifié à la sécurité scolaire. Or il ne se limite pas à cette seule notion. J'ai ancré mes travaux de recherche sur le climat scolaire en tant que démarche globale en prenant en compte l'École dans son ensemble...

À partir de quels critères retenus, un indicateur de climat scolaire est-il pertinent ?

• Le choix des critères est étroitement lié au contexte propre à chaque établissement, que ce soit en réseau d'éducation prioritaire (Rep), en milieu urbain ou rural. À ce titre, le projet d'établissement fixe les orientations d'ensemble, et le projet de vie scolaire s'inscrit dans cette dynamique, les CPE y étant force de propositions, souvent maîtres d'œuvre

avec les équipes et évaluateurs de la démarche.

L'appréciation institutionnelle de ce climat scolaire va d'abord être appréhendée de manière quantitative au travers d'indicateurs chiffrés (nombres d'incidents, de sanctions, d'exclusions, de difficultés scolaires...), puis de manière qualitative, laquelle prend en compte le vivre-ensemble, les expériences de démocratie participative, les projets de vie collégienne et lycéenne, etc. C'est dans ce contexte général que la thématique de l'éducation à la citoyenneté prend sens. Comment sensibiliser les membres de la communauté éducative, et notamment les élèves, à la qualité de ce climat ?

Démarche globale, le climat scolaire est à la fois un état d'esprit et un projet ambitieux. L'élève est acteur du climat scolaire au regard de ce que les adultes lui proposent. Sensibiliser est une première étape qui concerne tous les acteurs de la communauté éducative (personnels scolaires, élèves, parents) et les partenaires immédiats.

Mais il faut aller au-delà, il faut vivre le climat scolaire, en faire l'expérience. L'idée est qu'il faut y prendre part pour en recueillir un bénéfice pour soi et pour les autres, et être reconnu dans cette démarche. C'est le résultat obtenu qui génère de l'émulation. L'expérience vécue permet de pérenniser ce climat.

Le collectif et la cohésion sont essentiels : il faut former les adultes, et particulièrement les enseignants, à la communication non violente, aux compétences psycho-sociales, fédérer les équipes autour de projets, inclure les parents... Cette démarche collective, dans laquelle il faut porter attention aux autres, sensibiliser, apprendre, échanger, est un travail sur le long terme. • [Propos recueillis par Jean-Pierre Colonna.](#)